

N'ayant point oublié, sans doute, la lettre et les télégrammes que Son Eminence le Cardinal Siméoni envoyait à ce sujet à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal, dans le courant du mois de février, vous n'êtes pas sans remarquer, Nos T. C. F., combien cette nouvelle lettre témoigne du désir ardent qu'a le Saint-Siège de voir réussir l'union entre les deux écoles de médecine. Cette union, dit-elle, serait d'une très grande utilité, *perutili unione* ; c'est une affaire importante, *grave negotium* ; elle est conseillée par de graves raisons d'un côté comme de l'autre, *gravibus undique rationibus consuleretur* ; c'est une fin désirable, *optatum finem* ; ce serait un résultat heureux, *felicem exitum* ; elle serait extrêmement agréable au Saint-Siège, *Sanctæ Sedi... summopere gratum foret* ; l'on souhaite qu'elle s'effectue enfin, *tandem ad effectum perducatur* ; et pour y arriver, on fait appel à la prudence, à la sagesse, au zèle, et même à l'autorité des évêques, *prudentia ac maturitate, operam auctoritatemque*.

Pour nous conformer à cette invitation pressante du Saint-Siège, le trois de septembre dernier, nous avons nommé un comité composé de Messire J. B. Proulx, Vice-Recteur de l'Université Laval à Montréal, de M. le Dr. J. P. Rottot, Doyen de la Faculté de Médecine de l'Université à Montréal, et de M. le Dr. A. T. Brosseau, professeur titulaire de la dite Faculté, pour s'aboucher, s'il y avait lieu, avec les représentants dûment autorisés de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, dans le but de discuter, ensemble et détails, un projet d'union entre les deux écoles de Médecine, avec obligation pour les membres du susdit comité, de nous faire rapport.